



LA LETTRE DU MAIRE - Janvier 2016 -

Le début de cette nouvelle année me donne l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de vous proposer les suites qui seront données aux différents projets élaborés par le Conseil Municipal.

C'est aussi le moment de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2016. Je vous souhaite une bonne année, au nom du Conseil Municipal et du personnel communal.

L'environnement économique, toujours difficile pour notre pays, se répercute sur nos finances en une baisse non négligeable des dotations de l'Etat.

Aujourd'hui, dans notre village, le sujet qui devient récurant et demeure notre principal souci : l'école. L'année passée, la mobilisation des parents, de leurs représentants, des citoyens ainsi que du Conseil Municipal, ne nous a pas permis de maintenir nos deux classes. Nous devons rester vigilants, rien n'est acquis pour la classe des petits à la prochaine rentrée.

A ce sujet, je vous informe qu'une classe ayant été rendue disponible, la Mairie est maintenant installée dans cette nouvelle salle.

En conséquence, le Conseil Municipal a décidé que la maison acquise à cet effet sera remise sur le marché.

Une difficulté n'arrivant jamais seule la Communauté de Communes a supprimé les Nouvelles Activités Périscolaires, la cantine et la garderie par manque d'enfants. La municipalité conjointement avec le Foyer Rural a mis en place, avec beaucoup de difficultés, une structure de remplacement assurant tous les services précédents, du matin jusqu'en début de soirée.

Dans le cadre du Foyer Rural, une personne compétente a été embauchée et des personnes bénévoles viennent compléter l'encadrement des enfants. Je tiens à remercier ces personnes pour leur dévouement et en particulier Madame la Présidente du Foyer Rural.

L'année 2015 a vécu aux rythmes des réalisations communales et des diverses animations.

☞ **L'église Sainte Madeleine :**

La couverture de la sacristie a été rénovée.

☞ **Le renforcement électrique :**

Le nouveau transformateur a été installé rue des Ecoles. Les câbles aériens (rue de l'Eglise, rue des Ecoles, ruelle du Chêne) ont fait place à des réseaux enterrés avec un ensemble de luminaires plus appropriés mettant en valeur la façade de l'église.

Quatre nouveaux points lumineux ont été installés (deux dans le village, deux dans les hameaux).

☞ **Le réseau d'eau :**

Renforcement de la canalisation rue de la Fontaine et suppression des raccordements en plomb.

☞ **Le réseau incendie :**

Les travaux de renforcement du réseau sont terminés. La dernière borne a été posée cet été.

☞ **L'assainissement :**

Le schéma directeur d'assainissement nous avait obligés à faire une révision du zonage d'assainissement programmée pour la fin de l'année 2013. C'était la quatrième étude menée. Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre cette démarche. Le marché pour la maîtrise d'œuvre a été lancé, la société a été choisie, les études démarreront dans le courant de l'année.

L'assainissement du village est un gros chantier pour notre commune, il va s'étaler sur plusieurs années. Des réunions d'informations pour les administrés sont prévues.

Pour les hameaux, l'assainissement est non collectif. Une première réunion d'informations a eu lieu l'année dernière. De nouvelles vont être programmées dans le courant de cette année, votre participation sera importante.

☞ **La sécurité :**

Après une longue attente, les quatre radars pédagogiques sont en fonctionnement. Nous étudions d'autres solutions pour augmenter la sécurité dans la traversée de la commune.

L'accessibilité des bâtiments communaux pour les personnes à mobilité réduite a été étudiée. La réalisation des différents travaux que cela engendre se fera progressivement.

Dans notre village, les vols se multiplient et plusieurs cambriolages ont eu lieu. Soyez donc très vigilants et n'hésitez pas à appeler la mairie ou le 17 si vous voyez quelque chose d'inhabituel. Je serai à votre écoute et ferai le lien avec les services de police.

Beaucoup de réformes vont toucher notre commune.

La réforme des élections départementales a réduit pour l'Aisne le nombre de cantons de 42 à 21, Charly-sur-Marne perd son statut de chef-lieu de canton au profit d'Essômes-sur-Marne.

La région détermine désormais les orientations stratégiques en matière d'aménagement du territoire. Un Schéma d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires devra être adopté.

Tous nos documents d'urbanisme devront être compatibles avec celui-ci. En attendant notre commune devra mettre en conformité ses documents d'urbanisme avec la loi Grenelle 2, la loi Alur, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT).

La loi NOTRe est la refonte de l'organisation territoriale et recompose la carte des intercommunalités.

C'est ainsi qu'à ce jour pour les 5 EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale) du sud de l'Aisne, la nouvelle recomposition prévoit le regroupement de 3 EPCI autour de la Communauté de Communes de Château-Thierry. Notre Communauté de Communes (C4) resterait autonome. Les différentes consultations se termineront mi-mars avec publication au plus tard le 31 mars. A partir de cette date les arrêtés préfectoraux seront pris.

Le désengagement des services de l'Etat s'accroît de plus en plus, par exemple : l'instruction des demandes et autorisations liées à l'urbanisme (permis de construire, divers travaux extérieurs, etc.) sont traitées par le service instructeur de la Communauté de Communes de Château-Thierry. Les prestations rendues représentent une nouvelle dépense.

Les dossiers concernant l'urbanisme doivent être impérativement déposés en mairie. Aucuns travaux ne peuvent être entrepris avant d'avoir obtenu les autorisations nécessaires.

Le domaine des compétences municipales va se réduire progressivement au profit de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

L'avenir de notre village passera certainement par sa participation à un projet de commune nouvelle. Je vous invite à donner votre avis sur ce sujet.

Madame, Monsieur, un large tour d'horizon vient de vous être présenté. Le Conseil Municipal et moi-même nous vous renouvelons nos meilleurs vœux. Que 2016 vous apporte santé, bonheur et sérénité.

Jean-Jacques DREVET